

# COMMUNE DES ALLUES

124, rue de la Resse  
73550 MÉRIBEL

## Enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté n°155 du 07/06/2022 le maire de la Commune des ALLUES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme.

À cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Luc DECOURRIERE en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie des ALLUES du 04/07/2022 au 05/08/2022 aux jours et heures habituels d'ouverture ( du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h).

Le dossier d'enquête publique peut être consulté sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4032>

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie le 8 juillet 2022 de 13h30 à 16h30, le 20 juillet 2022 de 13h30 à 16h30 et le 1<sup>er</sup> août 2022 de 8h30 à 11h30 . Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie des ALLUES ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-4032@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4032@registre-dematerialise.fr)

Cet avis est affiché en Mairie et peut être consulté sur le site internet de la commune.

Le projet de modification du plan local d'urbanisme n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête, la modification du plan local d'urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le MAIRE  
T. MONIN

